

COMMUNIQUÉ

L'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires de la Compagnie Minière de Touissit (CMT) s'est tenue le mercredi 15 mai 2019 à 10 heures, au siège social de la société et a approuvé les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2018, ainsi que l'ensemble des résolutions qui lui ont été soumises dont la distribution d'un dividende de 170dh par action, qui sera mis en paiement le 12 juillet 2019.

Les états de synthèse, certifiés par les Commissaires aux Comptes et publiés préalablement à la tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires, ont été approuvés à l'unanimité et n'ont subi aucun changement.

Personne à contacter : M. BERRA Younès
COMPAGNIE MINIERE DE TOUISSIT – CMT –
Siteweb : www.miniere-touissit.com

Société Anonyme au Capital de 168 123 300 DH – Siège Social : Immeuble SIGMA 5^e étage - Lotissement ALAFAK – Lots 449-450 –

La Colline Sidi Maârouf - 20270 CASABLANCA - R.C. Casablanca 32.499

Tél. : (00 212) 5 22 78 68 61 (L.G.) – (00 212) 5 22 78 68 41/42 – GSM Intra flotte 06 61 31 32 95 Fax : (00 212) 5 22 78 68 71 – Site Web : cmt-maroc.com